

Communiqué de presse

Sujet : **OUI à Harmos, à la péréquation financière intercommunale et à l'article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain, et NON à la baisse du taux de conversion**

pour des précisions Eric Demierre, Co-président, Mobile +41 79 301 5544
Daniel Wismer, Co-Präsident, Mobile +41 79 522 7786

expéditeur Parti Vert-Libéral du canton de Fribourg
Case Postale 1203, 1701 Fribourg
Email fr@vertsliberaux.ch
www.fr.vertsliberaux.ch

date 19 février 2009

Le parti Vert-Libéral a tenu jeudi soir son assemblée sur les prochaines votations du 7 mars prochain.

Les verts libéraux disent unanimement **OUI** à **Harmos** et suivent ainsi la recommandation du comité de direction. Ils se sont aussi déclarés en faveur de la deuxième année enfantine qui, avec 10 heures par semaine, renforce la socialisation des enfants et leur permet de découvrir plus tôt les limites de leur indépendance. Avec cette solution, la primauté des parents dans l'éducation est largement respectée.

A une très large majorité, les verts libéraux disent aussi **OUI** à la **loi sur la péréquation financière intercommunale**. Cette loi permettra d'établir un certain équilibre entre les communes concernant leur capacité financière et de gérer mieux les infrastructures et services mis en place dans les régions.

C'est aussi avec un **OUI** à une très large majorité que les verts libéraux acceptent l'**article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain**. Ils se rallient largement aux arguments du Conseil fédéral.

L'initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux a donné lieu à un important débat. Les verts libéraux restent ainsi partagés sans majorité pour un oui ou un non. Le camp des oui invoque le manque de suivi lors du dépôt de plainte concernant le traitement des animaux, et le camp du non invoque une loi suffisante les concernant, d'autres priorités et la volonté de ne pas alourdir encore l'appareil judiciaire.

Enfin les verts libéraux disent **NON** à 2 contre 1 à l'**adaptation du taux de conversion minimal**. Le fait que ce taux de conversion ait pu rester stable durant 20 ans, la communication de plusieurs membres de Conseils de fondation en faveur du NON laissent penser que le taux de conversion actuel est tout à fait acceptable. A ces arguments s'ajoutent les indicateurs tels que le Swisscanto Pensionskassen-Monitor qui indique un taux de couverture proche de 100% et le Pictet BVG-25-Index qui évalue à 11% le taux de rendement pour 2009. Les verts libéraux estiment que les structures doivent être améliorées et que les très hauts coûts de gestion doivent être réduits.